



Le président

Handicap : le Gouvernement aux abonnés absents !

C'est devenu à présent une habitude ! Chaque remaniement constitue une opération politico-médiatique consistant à présenter un gouvernement « resserré », en stricte parité, de genre sinon d'importance puisque les ministères régaliens sont attribués aux hommes – hormis l'ingérable monstrueux portefeuille de Catherine Vautrin – et les autres considérés comme de moindre importance, aux femmes.

Une seconde vague de nominations de ministres délégués et de secrétaires d'État aura lieu trois semaines plus tard pour compléter le dispositif, et de fait permettre le fonctionnement de la machine gouvernementale au regard de nombreux publics concernés. Mais pas nécessairement tous.

Mais bien entendu, les personnes dites handicapées ne seront pas oubliées : le bug serait trop énorme !

À ceci près qu'une fois de plus la question du « handicap » n'est toujours pas appréciée en conformité avec les textes internationaux.

En effet, si le « handicap » est bien « le produit de l'interaction entre les facteurs personnels et sociaux d'un individu et les facteurs environnementaux » – c'est-à-dire des facteurs culturels et sociaux, voire politiques, architecturaux, et techniques – et que par ailleurs il peut concerner tout à la fois les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors, soit plusieurs millions de nos concitoyens, il est difficilement compréhensible et acceptable qu'au regard de son importance « le handicap » ne dispose pas immédiatement du cadre politique gouvernemental que la question requiert !

Malheureusement, il apparaît qu'une fois de plus, les personnes dites handicapées devront se contenter d'un ministre délégué auprès d'un autre ministre, ou pire d'un secrétariat d'État rattaché, et non pas d'un ministre délégué auprès du Premier Ministre alors même que « le périmètre du handicap » concerne de surcroît la quasi-totalité des secteurs d'activité de notre société !

Au royaume d'Ubu...

Dijon, le 24 janvier 2024.